

## une démarche

Il s'agit tout d'abord de s'assurer que l'information sur les modalités de fonctionnement de l'A.S., les activités proposées et le programme de l'année ont bien été adressées à tous les élèves de l'établissement, que ce soit au niveau de chaque classe, ou encore par l'intermédiaire de tous les supports d'information mis en place au sein de l'établissement, ou enfin par le réseau des parents d'élèves en début d'année scolaire. **Cette responsabilité incombe en tout premier lieu à l'enseignant d'EPS, au collectif pédagogique et au chef d'établissement.**

Toutefois, il convient d'être vigilant sur un certain nombre de points pour que l'accès aux pratiques sportives s'accompagne de la fidélisation recherchée et évite la désaffiliation.

La pratique répond soit à un besoin (distraction, dépassement, découverte, santé) soit à une nécessité, ce que certains nomment « commodité » : par mode, par rupture (famille, groupe...), par « copinage ».

Les intermédiaires au niveau du contact initial et/ou contact programmé sont :

- les parents
- les camarades
- les professeurs d'EPS (lien avec l'enseignement)
- les infos TV (imitation, image...)
- la culture locale

Trois types de démarche doivent être examinés :

- la démarche spontanée
- la démarche accompagnée
- la démarche culturelle (locale, éducative, parentale, ou projet d'établissement..)

La mise en œuvre des choix reposera sur le vécu fondamental entre 2 pôles :

- attractivité – banalisation
- proximité – éloignement
- gratuité – payant
- temps libéré – temps contraint

Le suivi et la fidélisation seront sensibles au balancement entre :

- satisfactions et insatisfactions
- attentes et non-réponses
- résultats et non-résultats
- stagnation et progrès

- pratique de consommation et vie associative

**Enfin, il conviendra de tenir compte de :**

- la représentation des élèves
- leur investissement symbolique
- le sens qu'ils accordent aux pratiques développées en dehors de l'école